

Inscriptions Papilles d'Or 2024 ouvertes

Ce label, créé il y a plus de 20 ans et porté par la CCI Essonne et la CMA Ile-de-France Essonne, est devenu une véritable référence pour les consommateurs.

Vecteur incontournable de promotion des commerces et artisans alimentaires, la labellisation "Papilles d'Or" permet de se différencier, de gagner en visibilité.

Pour information, voici le calendrier de l'opération :

- Février / 31 mars : inscriptions des commerçants, artisans et restaurateurs
- Mars - juin : visites des jurys
- Juillet : délibérations des jurys
- Octobre : cérémonie de remise des prix pour les commerçants et artisans
- Novembre : cérémonie de remise des prix pour les restaurants

N'hésitez pas à vous inscrire et ainsi mettre en avant vos savoir-faire.

En savoir plus / s'inscrire

Par téléphone au 01 60 79 90 13 ou par mail : commerce@essonne-cci.fr

